



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux

Commission ad hoc du marché

Décision n°022/GR/2016

Avis Sélection internationale ouverte n°05/BEAC/DGE-DIPG/SNO/CC/2016 du 25 mai 2016 pour le recrutement d'un assureur conseil aux Services Centraux

Dans le cadre de sa politique de gestion, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de solliciter l'assistance d'un assureur conseil. A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les cabinets remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736 Avenue Monseigneur Vogt
Secrétariat Général, DOAAR-CGAM, 14^{ème} étage, Porte 14.12
✉ : 1917 Yaoundé - CAMEROUN
☎ : (237) 222 23 40 30 ; (237) 222 23 40 60 Poste 5412
📠 : (237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

Le dossier de sélection est exclusivement remis en version électronique.

La participation à la présente mise en concurrence n'est conditionnée à aucun paiement. Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 07 juillet 2016** à 12 heures.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736 Avenue Monseigneur Vogt
Bureau d'Ordre, 15^{ème} étage, porte 15.01
✉ : 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts, en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts le **jeudi 07 juillet 2016** à 13 heures 00 et les dossiers financiers seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, le 25 mai 2016

Le Président de la Commission Ad hoc,